# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Nouvelle édition du cahier des charges destiné aux architectes pour les systèmes de chauffage au mazout**

**Informazout, en collaboration avec Cedicol, a rédigé une mise à jour complète de l’ouvrage de référence pour un système de chauffage au mazout efficace. Grâce à ce cahier des charges, Informazout souhaite aider les architectes et les bureaux d’études dans la conception de leurs projets et cahiers des charges. Il s'agit d'une source d'informations, entièrement remise à jour, relative à tous les aspects des systèmes de chauffage au mazout (normes, installation, stockage, etc.). Une consommation d’énergie rationnelle, économiquement justifiée et aussi durable que possible pour le client, sont des éléments placés au centre de l’ouvrage.**

L'expertise de Cedicol, le centre technique de connaissance et d’information pour les combustibles liquides, a été d'une aide essentielle lors de la rédaction du cahier des charges. Ainsi, la nouvelle édition accorde une attention particulière aux prescriptions relatives à un système efficace de chauffage au mazout. Des aspects tels que les exigences techniques du système, son dimensionnement, le fonctionnement et le raccordement hydraulique y sont définis et illustrés à l’aide de schémas détaillés. Les notions de « cheminée » et d' « évacuation des gaz de combustion» sont clarifiées et les appareils « ouverts » et « fermés » sont décrits en détail.

Le raccordement à des sources d'énergies renouvelables comme l'énergie solaire et les pompes à chaleur, déjà développé dans l'édition précédente, a également été repris. Dans cette version-ci, une attention particulière a été accordée à l'importance du certificat RESCert de l'installateur dans les trois régions.

**Actualisation en vertu de la Directive européenne en matière d'efficacité énergétique**

Willem Voets, Directeur général d'Informazout, revient sur plusieurs mises à jour importantes : « *Cette édition précise que la chaudière et le brûleur forment un tout qui doit être approuvé CE. Ils doivent porter un label d'efficacité énergétique avec mention du rendement saisonnier (par rapport au pouvoir calorifique supérieur Hs) conformément aux Règlements UE 811/2013 et 812/2013. Ces labels européens remplacent depuis septembre 2015 les labels belges Optimaz (basse température) et Optimaz-elite (condensation) pour les chaudières au mazout.*»

**Une contribution à une consommation plus efficace et plus durable de l’énergie**

« *Grâce à cette nouvelle édition, tant les prescripteurs que les consommateurs reçoivent la garantie d’une source de chaleur économique, fiable et respectueuse de l’environnement qui évolue avec son temps.* » ajoute Willem Voets. Ainsi, une adaptation de la référence au mazout de chauffage classique est également présente, à savoir une teneur en soufre maximale de 50 ppm (au lieu de 1 000 ppm) depuis le 1er janvier 2016. La publication peut être téléchargée gratuitement à l'adresse [www.cedicol.be/fr/publications.](http://www.cedicol.be/nl/publicaties.)

**À propos d’Informazout**

*Informazout est le centre d’informations pour les économies et l’utilisation rationnelle du mazout. L’ASBL Informazout fournit des informations sur tout ce qui se rapporte au chauffage au mazout. Sur le site* [*www.informazout.be*](http://www.informazout.be)*, il est possible d'évaluer les coûts énergétiques des habitations, de consulter la législation concernant les réservoirs de mazout pour chaque cas ou encore la liste des fournisseurs de matériel de chauffage et des techniciens pour l’entretien et le contrôle. Toute personne souhaitant se renseigner sur des questions ayant trait au chauffage au mazout peut également téléphoner au 078/152 150.*

**Note à la rédaction (non destiné à la publication s.v.p.)**

Pour plus d’informations

Willem Voets, Directeur général Informazout

Tél. : +32 2 558 52 25 – GSM : +32 471 61 08 25 – E-mail : wvo@informazout.be

Tous les communiqués de presse et leurs visuels peuvent être téléchargés à partir de la page *Presse* du site [www.informazout.be](http://www.informazout.be)

Pour des questions pratiques ou pour des visuels numériques, veuillez vous adresser à notre bureau de RP :

*Ward Vanhee, Two cents*

*Tél. : 02 773 50 29 – E-mail :* *wv@twocents.be*